



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

FR

Bruxelles, le 7 février 2008
6204/08 (Presse 34)
P 018
(OR. en)

**Déclaration de la présidence au nom de l'Union européenne sur
la dégradation de la situation de la minorité religieuse bahaïe
en Iran**

L'UE se déclare vivement préoccupée par la dégradation de la situation des minorités ethniques et religieuses en Iran, et en particulier par la situation critique des bahaïs. Selon des sources d'information fiables, les autorités judiciaires iraniennes ont confirmé que cinquante-quatre bahaïs ont été condamnés par un tribunal de Chiraz pour "propagande contre le régime". Trois des bahaïs reconnus coupables ont été condamnés à une peine de quatre ans d'emprisonnement et les cinquante et un autres à une peine d'un an d'emprisonnement avec sursis.

L'UE s'inquiète de la discrimination et du harcèlement systématiques dont sont victimes les bahaïs en Iran, et notamment de l'expulsion des étudiants des universités et des établissements d'enseignement supérieur, de la limitation de l'accès à l'emploi et des campagnes de propagande menées contre les bahaïs dans les médias iraniens.

L'UE tient à rappeler qu'elle est fermement opposée à toute forme de discrimination, en particulier en matière de liberté de religion. À cet égard, elle exhorte la République islamique d'Iran à remettre les détenus bahaïs en liberté et à cesser de poursuivre les

P R E S S E

Rue de la Loi, 175 B – 1048 BRUXELLES Tél.: +32 (0)2 281 6319 Fax: +32 (0)2 281 8026
press.office@consilium.europa.eu <http://www.consilium.europa.eu/Newsroom>

6204/08 (Presse 34)

1
FR

membres de la minorité bahaïe en raison de leurs convictions religieuses et de la pratique de leur foi.

La Croatie* et l'ancienne République yougoslave de Macédoine*, pays candidats, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen, ainsi que l'Ukraine, la République de Moldavie se rallient à la présente déclaration.

* La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.
